

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 28 Mai 2024**

L'an 2024, le 28 Mai 2024 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHÂTENAY s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DAGUET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21 mai 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 21 mai 2024.

**Étaient présents :** M. DAGUET Laurent, M. MOREAU Xavier, MORANDIERE Eric, PANZA Catherine, BARDINA Virginie, PLATA Sylvain, VILAR Christophe, FASCIANO Valérie, DESSEROIR Alexandre, SORIN Florent, BOUVARD Thibaut,

Soit plus de la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30.

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu du 09 avril 2024
- Désignation du secrétaire de séance
- Délibération de modification du siège de la CCPEIDF
- Subvention voyage scolaire collège, pompiers Baudreville
- CNAS
- Adhésion CAUE28
- Nettoyeur thermique – Borne crotte (chien)
- Organisation du 14 juillet
- Composition du bureau des élections européennes

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 avril 2024.

**Madame PANZA Catherine a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le maire, demande de rajouter un point sur l'ordre du jour, la fixation du prix de participation au repas du 14 juillet

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.**

## **2) Délibération : SUBVENTIONS POUR VOYAGE SCOLAIRE COLLÈGE**

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention pour les collégiens pour un voyage scolaire.

La famille Corbillon demande une subvention pour aider le paiement du voyage scolaire de leur fils Yanis.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'accorder la subvention suivante :

✓ Famille Corbillon 100,00 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.*

## **3) Délibération : SUBVENTIONS POUR LES JSP BAUDREVILLE**

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention pour les JSP de Baudreville

Association des jeunes sapeurs-Pompiers de Baudreville, a fait une demande de subvention pour l'année 2024/2025.

Après débats et en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'accorder la subvention suivante :

✓ JSP de Baudreville 100,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## **4) Délibération : CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'Eure et Loir – Adhésion**

Monsieur le Maire propose d'adhérer à la C.A.U.E d'Eure et Loir.

Le CAUE poursuit sur le plan local les objectifs définis au niveau national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture, de son environnement et du paysage avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. L'ensemble de ses missions d'informations s'exprime entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Le CAUE d'Eure et Loir est constitué d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, de d'urbanismes, de paysagistes, d'un géomaticien, de chargés de communication et de responsables administratifs pour répondre à sa mission auprès de ses publics :

- En développant l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.
- En contribuant directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des collectivités dans les domaines de l'urbanisme et de la construction.
- En fournissant à chacun les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale, urbaine et paysagère, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

→ Composition du bureau des élections européennes

Le conseil municipal a choisi la composition du bureau de vote, le Président étant Monsieur la Maire, le secrétaire est Monsieur VILAR Christophe, et les deux assesseurs sont Messieurs Alexandre DESSEROIR et Xavier MOREAU.

→ Samedi 22 juin

L'adepto 28 organise après la fête de l'école, la fête de la musique.

→ École :

Monsieur DESSEROIR Alexandre, demande au Conseil municipal, si ça serait possible de commencer à voir pour l'école maternelle suite à la délibération de la communauté de communes de cœur de Beauce qui consiste que le groupement scolaire Oysonville- Châtenay, reste en place, mais ne doit pas faire de travaux dans l'école. Il propose de rencontrer le SIRP et les écoles aux alentours .

→ Tonte :

Monsieur Xavier MOREAU, demande de revoir le plan de tonte de la commune.

→ Formation premier secours :

Monsieur le Maire a proposé de pouvoir faire intervenir une formation de premier secours par l'assurance Groupama. M. Sorin Florent demande de voir avec les sapeurs-pompiers de Baudreville.

Fin de séance à 21h05.

Secrétaire de séance,



Le Maire,

DAGUET Laurent

